

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle 2024

Le 5 février 2024

À TOUS LES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS DE GRAINS DE LA MONTÉRÉGIE OUEST

BIENVENUE ÉGALEMENT À TOUTE PERSONNE DE LA RELÈVE QUI DÉSIRE ASSISTER À LA RENCONTRE!

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqués à l'**assemblée générale annuelle (AGA)** des Producteurs de grains Montérégie Ouest qui se tiendra aux dates, heure et endroit suivants :

DATE : MARDI 20 FÉVRIER 2024

HEURE : 8 h 45 - Accueil et inscription

9 h 00 - Début de l'assemblée

9 h 45 - Assemblée du plan conjoint

11 h 00 - Conférence

12 h 00 - Dîner

13 h 00 - Allocutions

LIEU : Cabane Marc Besner

102 Chemin du ruisseau nord,
Coteau-du-lac (QC), J0P 1B0

INSCRIPTION

Un dîner sera gracieusement offert aux personnes inscrites. → Pour vous inscrire, **cliquez ICI :**

<https://forms.office.com/r/qDFZBrraVA> ou
communiquez avec

Julie Lacombe jlacombe@upa.qc.ca |
450 454-5115, poste 6224

Tous les documents nécessaires à la
rencontre sont disponibles [ICI](#)

Lors de cette assemblée générale annuelle, en plus des points statutaires, vous aurez l'occasion de nous faire part de vos besoins. Vous pourrez également vous informer sur les activités des Producteurs de grains du Québec.

Territoire avec des postes en élections :

- MRC Beauharnois-Salaberry
- MRC des Jardins-de-Napierville (2 postes à combler)
- MRC du Haut-Saint-Laurent
- MRC Vaudreuil-Soulanges

En espérant que vous serez de ceux et celles qui se feront un devoir de participer à cette rencontre, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations sincères.



Jocelyn Prud'homme
Président



Mylène Durand
Secrétaire

Délégués aux Producteurs de grains du Québec – AGA les 21 et 22 mars 2024 à Drummondville

Les producteurs membres du syndicat et/ou visés par le Plan conjoint, qui souhaitent soumettre leur candidature à titre de délégué, doivent être présents lors de l'assemblée ou avoir donné par écrit leur consentement pour être nommés.

8 h 45	Inscription des participants
9 h	1. Ouverture de la rencontre
	2. Adoption de l'avis de convocation et ordre du jour
	3. Adoption de la procédure des assemblées délibérantes *
	4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 février 2023 *
	5. Assemblée générale annuelle 5.1 Présentation et adoption du rapport d'activités 2023 5.2 Présentation et adoption des états financiers 2023 5.3 Nomination d'un auditeur comptable pour le mandat d'avis au lecteur 5.4 Mot du président
9 h 45	Ajournement pour l'AGA du Plan conjoint <i>a) Ouverture de la rencontre et nomination d'un président d'assemblée;</i> <i>b) Adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour;</i> <i>c) Adoption du procès-verbal de l'AGA du Plan conjoint du 24 février 2023*;</i> <i>d) Nomination des délégués et des substituts (Plan conjoint);</i> <i>e) Levée de l'assemblée.</i>
10 h 15	Réouverture de l'assemblée générale annuelle 6. Élections 6.1 Élections des délégués et substituts à l'AGA des PGQ 6.2 Élections des administrateurs
11 h	7. Conférence - Les perspectives des marchés des grains et les enjeux touchant la circulation mondiale des grains M. Ramzy Yelda, analyste principal des marchés, PGQ
11 h 45	8. Allocution de M. Jérémie Letellier, président Fédération de l'UPA de la Montérégie
12 h	Dîner
13 h 15	9. Allocution de M. Christian Overbeek, président Producteurs de grains du Québec (PGQ)
14 h 15	10. Résolutions
	11. Divers
	12. Levée de l'assemblée

* Afin d'alléger la rencontre, nous considérons que les membres auront pris connaissance des règles de procédure et des procès-verbaux avant l'assemblée. Ils sont disponibles sur le site Internet des Producteurs de grains du Québec (<https://www.pgq.ca/evenements-page-daccueil/2024/fevrier/aga-des-producteurs-de-grains-monteregie-ouest/>)

Important : Pour aviser de tous changements au niveau de la raison sociale de votre entreprise ou des personnes habilitées à voter pour votre entreprise (mandataires), veuillez appeler le Service des cotisations au 1 855-534-7120.